

**Indemnité de sinistre  
Acceptation**

\*\*\*\*\*

**LE MAIRE DE MONT-SAINT-AIGNAN,**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22, L.2122-23 ;
- **Vu** la délibération n°2019-06-03 du 19 juin 2019 « Espace Marc Sangnier (EMS) – Centre Dramatique National (CDN) - mise à disposition partagée des locaux – Convention cadre ;
- **Vu** la convention cadre d'occupation partagée des locaux signée entre la ville de Mont-Saint-Aignan et le CDN le 28 juin 2019 ;
- **Vu** les dégradations occasionnées par le prestataire « Centre Dramatique National - CDN » sur le plateau 130 à l'Espace Marc Sangnier le 13 octobre 2021,
- **Vu** le rapport de sinistre de la société « Stellant expertise entreprise » évaluant les dommages subis par la Ville à hauteur de 3410,47 €.
- **CONSIDERANT** l'avance des frais de remise en état par la ville de Mont-Saint-Aignan ;

**DECIDE :**

- **ARTICLE 1** : L'acceptation du règlement de **3410,47 €** correspondant au montant de l'indemnité versée par le Centre Dramatique National ;
- **ARTICLE 2** : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision.

**FAIT A MONT-SAINT-AIGNAN, LE 13/09/2022**



**Catherine Flavigny  
Maire  
Conseillère départementale**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604511-20220915-2022-57-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2022

## 4 - EVALUATION DES DOMMAGES

Le montant de la réclamation de votre assuré s'élève à 3 410,47 € TTC conformément aux devis établis par la société SCENIQUE ASSISTANCE.

*cf. Annexe*

Nous évaluons les dommages comme suit :

Postes	Réclamation	Notre évaluation	Vétusté	Evaluation vétusté déduite
Perche P11 horizontale	3 143,83 €	3 143,83 €	0%	3 143,83 €
Perche Verticale	266,64 €	266,64 €	0%	266,64 €
				€
<b>TOTAL</b>	<b>3 410,47 €</b>	<b>3 410,47 €</b>		<b>3 410,47 €</b>

### Remarques :

- Les perches étant réparables, nous n'avons pas appliqué de vétusté ;
- Les factures d'achat nous étant communiquées, les montants de réparation n'appellent pas de remarques de notre part ;
- Nos vérifications d'usage démontrent que le matériel détérioré a été acquis récemment et le prix d'achat n'a pas évolué depuis ladite date ;
- Les documents en notre possession permettent de valider le montant de 3 410,47 € TTC ;
- La ville n'est assujettie à la TVA ; ainsi le montant à retenir est en TTC.

### 4.1 Règlement du sinistre

Les matériels sinistrés ont été mis à disposition du CDN DE NORMANDIE ROUEN à titre gratuit.

Le tiers lésé s'avère être la ville MONT-SAINT-AIGNAN.

## DEVIS

date : 22/10/2021

N° DEV210116

mairie de Mont-Saint-Aignan  
Mehdi Brahim  
service culturel  
rue Nicolas Poussin  
76130 MONT ST AIGNAN

*pas d'escompte en cas de paiement anticipé,  
en cas de retard de paiement, les sommes  
dues porteront intérêt, les prix de nos devis  
sont valables deux mois, sauf restrictions*

Code	Désignation	Qté	U	PU ht	coef	R	PU net ht	TVA	Total ht
HEURDEPAN2 DEPLZONE2	<p><b>suite au sinistre intervenu sur votre machinerie scénique :</b></p> <p>- remplacement provisoire de la porteuse tordue par une porteuse d'une autre équipe de l'établissement, moins utilisée pour permettre le maintien de l'exploitation intervention en urgence : dépose ouvrage endommagé(porteuse équipe 11), dépose porteuse équipe 24, repose 24 en place de la 11 tarif horaire dépannage 18 h-20h / 6h-8 h de lundi à vendredi (2 techniciens) déplacement zone 2</p> <p><b>Sous-total dépannage provisoire</b></p> <p>- fabrication et remplacement de la porteuse équipe 11 fabrication en atelier d'une perche-porteuse double membrure ("américaine") à l'identique de celle d'origine (respect des caractéristiques de la fabrication initiale) en trois éléments de 6 M, assemblable sur site peinture antirouille noire mat transport en 3 parties, assemblage sur site réalisation de la porteuse en atelier, peinte, prête à poser pose sur site (soudure en palce des jonctions, raccords de peinture-2 techniciens) transport de matériel sur site VL</p> <p><b>Sous-total remplacement porteuse PE 11</b></p> <p>- réparation de l'équipe latérale "cour" :</p>	14,00000 1,00000	heure	48,000 80,000	1,000 1,000		48,000 80,000	20,00 20,00	672,00 80,00 <b>752,00</b>
TRAVSCENIQUES HEURTECHNI		1,00000 14,00000	ens h	1 093,240 43,500	1,000 1,000		1 093,240 43,500	20,00 20,00	1 093,24 609,00
TRANSPORT1		1,00000	forfait	165,620	1,000		165,620	20,00	165,62 <b>1 867,86</b>

